

NOTICE EXPLICATIVE POUR LE CONSEIL COMMUNAL
DU 22 JANVIER 2026

1. Informations

2. Tutelle

a) Approbation des règlements-redevances

Le Conseil communal est informé que la tutelle a approuvé le 5 décembre 2025 les délibérations du Conseil communal du 23 octobre 2025 votant les règlements-taxes suivants pour les exercices 2026-2031 :

<u>Objet de la taxe</u>
Taxe de séjour
Taxe sur la force motrice
Taxe sur les commerces de nuit (dits night shops)
Taxe sur la diffusion publicitaire sur la voie publique
Taxe sur la demande de changement de nom
Taxe sur les agences bancaires
Taxe sur les agences de paris sur les courses de chevaux
Taxe sur les cannabis shops
Taxe sur les dépôts de mitrilles et de véhicules usagés
Taxe indirecte sur la distribution gratuite à domicile d'écrits publicitaires non adressés
Taxe sur les enseignes et publicités assimilées
Taxe sur l'inhumation des cercueils et des urnes et sur la dispersion des cendres
Taxe sur les parcelles non bâties en bordure d'une voie publique suffisamment équipée
Taxe sur les secondes résidences
Taxe sur les réservoirs fixes exploités à des fins commerciales ou industrielles
Taxe sur les véhicules isolés abandonnés

* **Taxe sur les immeubles bâtis inoccupés** : à l'exception de l'article 8.

* **Taxe sur les panneaux publicitaires** : à l'exception de la phrase « au 1^{er} janvier de l'exercice d'imposition » contenue à l'article 2

b) Entrée en vigueur des règlements votés par le Conseil communal du 6 novembre 2025 pour l'exercice 2026

Le Conseil communal est informé que la taxe sur l'enlèvement et le traitement des immondices, et la redevance sur la délivrance de sacs poubelle votées par le Conseil communal du 6 novembre 2025 sont entrées en vigueur le 16 décembre 2025 par expiration du délai de tutelle.

Agent traitant : Magali EVRARD

Politique responsable : Gauthier DUDANT

3. Finances communales

a) Situation de caisse du 1^{er} trimestre 2025 : prise d'acte ;

Conformément à l'article L1124-42 §1 du code wallon de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège communal porte à la connaissance du Conseil le PV de la vérification de caisse communale du 1^{er} trimestre 2025 qui a eu lieu le 06 janvier 2026.

Aucune remarque particulière n'a été actée.

Cette situation de caisse fait apparaître un solde global des comptes financiers débiteur de 6.833.764,69 €

b) Situation de caisse du second trimestre 2025 : prise d'acte ;

Conformément à l'article L1124-42 §1 du code wallon de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège communal porte à la connaissance du Conseil le PV de la vérification de caisse communale du 2^e trimestre 2025 qui a eu lieu le 06 janvier 2026.

Aucune remarque particulière n'a été actée.

Cette situation de caisse fait apparaître un solde global des comptes financiers débiteur de 4.778.809,20€

c) Situation de caisse du troisième trimestre 2025 : prise d'acte.

Conformément à l'article L1124-42 §1 du code wallon de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège communal porte à la connaissance du Conseil le PV de la vérification de caisse communale du 3^e trimestre 2025 qui a eu lieu le 06 janvier 2026.

Aucune remarque particulière n'a été actée.

Cette situation de caisse fait apparaître un solde global des comptes financiers débiteur de 4.948.254,41€

Agent traitant : Saverio CIAVARELLA

Politique responsable : Gauthier DUDANT

4. Travaux

Rénovation énergétique du complexe Willy Mahieu - convention pour une mission d'étude et d'assistance à maîtrise d'ouvrage

La Ville d'Antoing a obtenu une subvention dans le cadre de l'appel à projets UREBA Exceptionnel 2022 vague 2 d'un montant de 337.214,18 € pour la rénovation énergétique du complexe Willy Mahieu à Antoing (remplacement des menuiseries extérieures, isolation des murs et de la toiture, installation d'un système de ventilation).

Il est proposé de confier la mission d'étude et d'assistance à maîtrise d'ouvrage à IPALLE, en application de l'exception « in-house » (art.30 de la loi du 17 juin 2016).

Le calcul des honoraires de la mission de base est défini comme suit :

- Études préalables : 2.168,00 € hors TVA ;
- Assistance à maîtrise d'ouvrage : 2,50 % du montant des travaux ;
- Étude de base : 9,00 % du montant des travaux ;
- Permis d'urbanisme : 1,00 % du montant des travaux le cas échéant ;
- Suivi de chantier : 2,50 % du montant des travaux ;
- Missions complémentaires :
 - Études spécifiques : somme à justifier de 4.000,00 € hors TVA ;

- Assistance juridique : somme à justifier de 1.000,00 € hors TVA.

A ce stade, l'estimation des travaux est de 583.420,00 € hors TVA.

Pour accord du Conseil communal.

Agent traitant : Frédéric VAN CAUTER

Politique responsable : Grégory BOCQUILLON

5. Eco-pâturage

Convention de commodat pour occupation d'un terrain champs des Trieux à Péronnes (voir annexe).

Agent traitant : Laurie WATTIEZ

Politique responsable : Gauthier DUDANT

6. Demande d'ajout d'un point à l'ordre du jour par le Conseiller communal Samuël VINCENT MARTINEZ y LOPEZ pour le groupe GO

Delta Zone Antoing.

« DELTA ZONE – ANTOING »

- Vu l'acquisition de la DELTA ZONE par IDETA

Je prie le collège de répondre aux questions suivantes :

- Quel est le projet actuel d'IDETA pour cette zone de 38 hectares ?
- Cet aménagement pourra-t-il prétendre à des subventions de la R.W. (voir annonce du GW / développement économique de WAPI) ?
- Quel type d'entreprises pourront prétendre à une parcelle ?
- Quel est le calendrier pour la mise en œuvre de ce zoning industriel ?
- Un comité d'accompagnement sera-t-il mis en place ?
- Qui va assurer la gestion des 6 hectares d'espace naturel à protéger ?
- IDETA avait émis le souhait d'étendre le zoning aux 8 hectares de terres agricoles situées dans le périmètre compris entre la N52 et la LGV. Qu'en est-il à ce jour ?
- Avant l'entame des travaux, des activités associatives pourront-elles se dérouler sur le site ? ».

7. Demande d'ajout d'un point à l'ordre du jour par le Conseiller communal Samuël VINCENT MARTINEZ y LOPEZ pour le groupe GO

Fonctionnement du Conseil communal.

« **Fonctionnement du conseil communal** »

Voici une année que le conseil communal, sous sa nouvelle mouture, a été mis en place.

Nous devons malheureusement constater que 12 mois plus tard, le travail des conseillers communaux n'est pas facilité (réunions de commissions peu fréquentes, envoi tardif de pièces, des PV de collège, absence de fourniture d'adresse électronique, transmission tardive des dates de réunions, gestion problématique de l'agenda communal...)

Je prie le collège de répondre aux questions suivantes :

Quelles mesures compte prendre le collège pour faciliter la transmission des documents destinés aux conseillers communaux, comment améliorer la question de l'agenda communal par exemple... ».

8. Demande d'ajout d'un point à l'ordre du jour par le Conseiller communal Samuël VINCENT MARTINEZ y LOPEZ pour le groupe GO

Situation gare Antoing.

« **Situation gare Antoing** »

La gare d'Antoing a été en grande partie désaffectée par la SNCB.

La majeure partie des locaux sont aujourd'hui loués par l'administration communale et mis à la disposition de tiers.

Je demande que le collège réponde aux questions suivantes :

- La salle d'attente pour les voyageurs de la SNCB n'est toujours pas accessible.
On nous parlait d'une commande de gâchette automatique qui tarde.
Qu'en est-il à ce jour ?
Quand les utilisateurs de la gare pourront-ils enfin bénéficier d'un accès à cette salle ?
- A deux reprises, les locaux ont fait l'objet d'effraction et de vols.
Le bâtiment est-il équipé d'une alarme anti-intrusion ? ».

9. Demande d'ajout d'un point à l'ordre du jour par le Conseiller communal Marc SOENENS pour le groupe GO

Appels à projets - subsides.

« **Appels à projets - Subsides** »

Pourriez-vous nous expliquer la procédure de travail des services de la commune dans le cadre des appels à projets – recherche de subsides :

- Information – prise de connaissance - recherche (désignation d’une personne, d’un service, ...)
- Relai vers les instances supérieures (DG, Bourgmestre, échevin, DF, ...)
- Décision (échevin, Collège, Conseil Communal, ...)
- Introduction de la demande,...

Exemple :

Dans le cadre du Plan Local de Propreté le Ministre Coppieters avait lancé un appel à projets afin d’octroyer des subsides pour permettre de renforcer des actions concrètes pour une commune plus propre et plus respectueuse de son environnement. Dans cet appel à projets, on aurait pu envisager une création de supports mobiles de collecte des déchets lors de festivités, créer des tableaux didactiques sur la bonne gestion des déchets, intensifier la lutte contre les dépôts clandestins, créer des actions de sensibilisation dans les écoles, ... la liste est longue.

Est-ce que la commune d’Antoing a oui ou non répondu à cet appel ? si oui, la commune a-t-elle été retenue ou pas (pourquoi) et si non, pourquoi ne pas avoir répondu à cet appel.

Y a-t-il des dossiers de demandes de subsides introduits hors appels à projets :

- Est-ce possible et pour quels dossiers ?
- Si oui, quelle en est la procédure ?

Serait-il possible de fournir au Conseil Communal de manière régulière (une fois par mois par exemple) un relevé des appels à projets ? ».

10. Procès-verbaux

Approbation des procès-verbaux des séances du 18 décembre 2025.

Agent traitant : Pascal DETOURNAY

Politique responsable : Gauthier DUDANT

11. Questions orales